

Objet **Enquête publique 2017**  
De marieodile <mariomeunier@orange.fr>  
À <enquete-publique-plu2017@neuvecelle.fr>  
Date 06.12.2017 10:53



**B – Demande d'annuler la ZONE AUa - – Zone à urbaniser en densité 1 - OAP1 – Orientation d'aménagement et de programmation – quadrillage rose foncé : % en programmes de logements (catégorie logements sociaux) - et de la laisser en zone UC sans densification supplémentaire**

- Pourquoi construire face à une école avec tous les aspects négatifs qui en découlent
  - 
  - Sortie d'école déjà dangereuse aujourd'hui par manque de parking (voitures sur les trottoirs, sur la route...) – voir ce qui se passe aujourd'hui à l'Ecole du Grand Pré à Publier où il n'y a pas de logement de l'autre côté de la route à ce jour !
  - Ajout de 30 à 40 logements entraînera au minimum 60 voitures à garer ou qui circuleront au moment où les gens partent au travail et reviennent – matin, midi partiellement...) -on sait très bien que les garages ne sont pas utilisés à 100 % et qu'il y a 2 voitures et parfois 3 par logement- et que les parkings prévus dans les constructions sont toujours inférieurs à la réalité.
  - Cul de sac de l'impasse des Oiseaux donnant sur cette zone entre les parcelles 194 et 208 : cette voie ne peut être envisagée pour la sortie d'habitations futures supplémentaires. Etroitesse de ce cul de sac mais aussi de l'Impasse des Oiseaux qui ne permet pas de croiser sans aller sur les bas-côtés en principe réservés aux piétons et aux enfants qui empruntent d'ailleurs ce passage pour monter à l'école directement. Cette impasse ne permet absolument pas d'augmenter le passage de véhicules.

- Et surtout cela entraînera une perte de surface disponible à l'avenir pour extension éventuelle de l'école et même dès l'extension de demain :

*Ne serait-il pas plus judicieux de prévoir que la commune achète les terrains non construits actuels pour l'avenir pour faire un jardin potager, du développement durable pour l'école, un parc de jeux avec bancs pour attendre les enfants pour les mamans et leurs autres petits enfants éventuels avec éventuellement des places de parking pour désengorger la sortie de l'école au lieu d'augmenter encore le trafic déjà dangereux sur ce Chemin Chez Duret ?*

*Monsieur ,*

située Avenue Rouffin . Je suis copropriétaire des parcelles 173 et 174 construites d'une maison

éminemment dangereuse . Je me joins à cette requête trouvant la zone de sortie de la zone AUa

absolue Je pense que la sécurité des enfants et adultes devraient être une priorité

emplacements pour construire cet ensemble Je n'ai rien contre les logements sociaux mais n'y auraient ils pas d'autres avec une meilleure accessibilité .

Marie Odile Meunier Lieussanes